



Rapport hebdomadaire

21 AU 27 MARS
2014

Iran
Myriam Ménard

1 Deux citoyens arabes
courent le risque d'une
exécution imminente

Deux citoyens arabes courent le risque d'une exécution imminente

- Deux citoyens arabes tous deux condamnés à mort, Ali Sayed Khaled Chebieshat et Mousavi, ont été transférés de la prison de Fajr à Dezfoul, dans la province du Khouzistan, à un lieu inconnu.
- *Amnesty International* estime que les deux citoyens arabes courent le risque d'une exécution imminente étant donné que deux autres citoyens arabes furent secrètement exécutés en Janvier 2014 après avoir été transférés dans un lieu inconnu.
- Chebieshat et Mousavi auraient été privés de l'accès à leurs avocats et à leurs familles durant les premiers mois de leur détention et auraient été torturés ou autrement maltraités et forcés à enregistrer des aveux.
- Les deux hommes furent condamnés à mort le 9 Septembre 2013 par le tribunal révolutionnaire d'Ahvaz pour «inimitié contre Dieu» par rapport à l'explosion d'un pipeline de gaz naturel près de leur village natal dans le Khouzistan.
- Conformément à l'article 38 de la Constitution iranienne et de l'article 9 de la Loi sur le respect des libertés légitimes et la sauvegarde des droits des citoyens, toutes formes de torture dans le but d'obtenir des aveux sont interdites. Pourtant, en dépit de ces dispositions légales, les aveux forcés sont parfois diffusés à la télévision avant le début des procès et sont souvent acceptés comme preuves devant les tribunaux iraniens.
- Source: Amnesty International

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE13/014/2014/en/2c09f1ad-e181-4a70-b3de-6bd0305fa25e/mde130142014en.html>